

Paris, le 8 juillet 2020

Monsieur le Ministre,

Le syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS) se félicite de votre nomination à la tête d'un grand Ministère en charge de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports qu'il a vivement appelé de ses vœux dans son communiqué de presse du 3 juillet 2020, en pièce jointe.

En tant que représentant des Inspecteurs de la jeunesse et des sports, seul corps disposant de cette double valence, le SEJS vous serait reconnaissant de lui accorder une audience consacrée à la continuité éducative et sportive à mettre en œuvre au plus près des territoires, conformément à votre objectif.

Le SEJS vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de sa très haute considération.

La secrétaire générale



Isabelle BÉCU-SALAÛN

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports**  
**Hôtel de Rochechouart**  
**110, rue de Grenelle**  
**75357 Paris SP 07**

Le 3 juillet 2020

## **Remaniement ministériel : les inspecteurs de la jeunesse et des sports attendent l'annonce d'un grand ministère qui consacre l'éducation "dans" et "hors" les murs de l'école !**

MOBILISER la communauté éducative !

Tel est le mot d'ordre lancé par les ministres Blanquer et Maracineanu dans le contexte de crise sanitaire.

Derrière les dispositifs tels que "vacances apprenantes" ou "2S/2C" il s'agit avant tout de renforcer la continuité des temps avant, pendant et après l'école, au service d'une conception élargie, cohérente et ambitieuse de l'éducation.

Cette « complémentarité éducative » doit se traduire dans les choix politiques des prochaines heures : il y a urgence à instituer un grand pôle éducatif national doté des moyens nécessaires !

Cela doit se manifester par le rapprochement des sphères éducatives de l'Éducation nationale, de l'animation socio-culturelle et du sport. Cela passe également par la confirmation du rattachement des services territoriaux de la "jeunesse, des sports et de la vie associative" aux services territoriaux de l'Éducation nationale.

Les ministres concernés doivent pouvoir s'appuyer sur des services dédiés, seuls à même de catalyser l'envie de travailler "main dans la main" des élus locaux, des équipes enseignantes, des acteurs éducatifs, sportifs et associatifs ainsi que des parents.

Pour les inspecteurs de la jeunesse et des sports, le moment est venu de poser les fondations d'un nouveau et vaste service public de l'éducation en faveur de nos enfants et de nos jeunes.

**INFORMATIONS**  
COMPLEMENTAIRES

**CONTACT PRESSE**  
Philippe BAYLAC

Syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS)  
Tél : 06 76 77 49 46 Mail : [webmaster@sejs.org](mailto:webmaster@sejs.org)  
10, rue des Grès 77590 BOIS-LE-ROI  
[www.sejs.org](http://www.sejs.org)

 /SEJSUNSA  @comSEJS  
 FILM MISSION IJS  TEASER